



## **RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL concernant le classement d'une motion sur l'inscription de « Le Locle à Swissminiatur »**

(Du 11 février 2022)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

### **1. Introduction**

En 2020, le Conseil général acceptait la motion 20-903 de Mme Anne-Catherine Frutschi Lancaster et consorts, PS : « Le Locle à Swissminiatur ».

Depuis plus de soixante ans, la « Suisse miniature » constitue un lieu d'excursion particulièrement prisé par les enfants et les adultes. Attirant aussi bien les Confédérés que les visiteurs de l'étranger, elle contribue à renforcer l'imaginaire, la connaissance du Patrimoine naturel et culturel suisse, tout en resserrant les liens confédéraux.

Dans ce cadre, la Ville du Locle a pris contact en 2020 avec la société Swissminiatur. D'emblée, celle-ci nous a fait part de son intérêt et enthousiasme de voir l'intégration du bâtiment emblématique de la Mère commune au sein de leur parc. Toutefois, la pandémie a, comme dans nombre de domaines, occasionné des perturbations, le parc et les ateliers de construction ayant été fermés.

En réponse à la motion, le Conseil communal vous propose le présent rapport permettant ainsi de procéder au classement de la motion 20-903 par le lancement du processus d'implantation de l'Hôtel de Ville, de ses jardins et du Saut du Doubs dans le parc de Swissminiatur.

### **2. « Swissminiatur »**

Inauguré en 1959, Swissminiatur est un musée à ciel ouvert qui met en valeur la plupart des monuments helvétiques. Situé à Melide au Tessin, couvrant 14'000 m<sup>2</sup>, ce parc reproduit ainsi en miniature les plus célèbres constructions de Suisse à l'échelle 1 : 25. Par exemple, les châteaux de Chillon et de Bellinzone côtoient le Palais fédéral de Berne ou la Piazza Grande de Locarno.

Le parc bénéficie de nombreuses animations également miniaturisées, dont près d'une vingtaine de trains qui se croisent au travers de montagnes et de chutes d'eau.

En 2021, le parc a accueilli plus de 185'000 visiteurs. Aujourd'hui, il a également pris le virage des nouveaux outils numériques. Ainsi, les maquettes bénéficieront de QRCode, offrant aux visiteurs une ouverture sur les sites valorisés par le biais de liens internet de présentation. Par ailleurs, le parc et ses différentes traverses peuvent être visités sur la plateforme « google.earth ».

À l'heure actuelle, sept projets sont en cours d'élaboration, dont l'inauguration d'une maquette conséquente en présence du Conseil fédéral en fin d'année 2022.



*Swissminiatur accueille la plupart des symboles du patrimoine du pays, dont notamment le Palais fédéral ou, depuis 1970, la Collégiale de Neuchâtel<sup>1</sup>.*

### 3. L'Hôtel de Ville du Locle

Le bâtiment de l'Hôtel de Ville de la Mère commune est sans nul doute l'un des plus beaux édifices de Suisse romande, voire de Suisse. Inauguré en 1918, celui-ci est le siège des autorités et de l'administration locloise<sup>2</sup>.

Le bâtiment est l'œuvre de l'architecte veveysan Charles Gunthert (1878-1918). Construit sur 1244 pilotis de 9 à 10 mètres de long, le bâtiment se veut une œuvre d'art totale (Gesamtkunstwert), avec ses piliers antiques, ses fresques, ses boiseries en chêne et ses ferronneries (notamment en forme de chimère le long des escaliers). Mort en 1918, de la grippe espagnole, Gunthert ne verra jamais son œuvre finalisée.

Avant son décès, il s'attacha les services du peintre vaudois Ernest Bieler (1863-1948). Celui-ci réalisa, en 1922, une fresque monumentale sur laquelle est écrit « *Les hommes ont divisé le cours du Soleil, déterminé les heures* ». Dix ans plus tard, en ouest du bâtiment, il réalisa une mosaïque dénommée la « Paix ».

<sup>1</sup> Photos : Jean-Luc Altherr.

<sup>2</sup> Nous profitons du présent rapport pour rappeler que l'Hôtel de Ville peut être visité du lundi au dimanche. Des visites guidées peuvent être organisées auprès de Tourisme neuchâtelois et du Service de l'urbanisme. Différents supports de présentation, numérique ou papier, sont également à disposition, dont le site internet de la Ville ou l'application « iziTRAVEL ».

Peu de villes peuvent s'enorgueillir de fresques monumentales sur le fronton de leur hôtel de ville.



*L'Hôtel de Ville du Locle, sa fontaine, ses jardins<sup>3</sup> ainsi que le Saut du Doubs<sup>4</sup> donneront lieu à la réalisation d'une maquette et seront exposés à Swissminiatur.*

#### **4. Processus**

Différents échanges ont eu lieu avec la société Swissminiatur et une copie des plans du bâtiment lui a été remise. Toutefois, la pandémie, qui a malheureusement fortement touché la région tessinoise, a impacté le processus et, à l'instar d'autres institutions, le fonctionnement du parc. Désormais, le projet a été remis en route.

Swissminiatur a fait preuve d'un grand enthousiasme pour l'intégration de l'Hôtel de Ville du Locle, ainsi qu'après discussions, les jardins et la fontaine « la déesse des sources ». Le Saut du Doubs a également été envisagé comme richesse naturelle de notre Commune. Le Conseil communal a validé et confirmé le devis transmis, libérant par la même le crédit nécessaire à sa réalisation. Une visite de la Mère commune par les collaborateurs de Swissminiatur est prévue prochainement.

L'élaboration de la maquette sera réalisée dans les ateliers de Swissminiatur. L'implantation du bâtiment miniaturisé est envisagée et souhaitée en 2023.

#### **5. Financement**

Le Conseil communal a validé le financement de l'opération. Les coûts du projet avoisineront les Fr. 25'000.- TTC. Dans ce montant est compris notamment la réalisation de la maquette, la valorisation numérique de la cité et de la région, ainsi que différents supports communicationnels.

<sup>3</sup> Photo : Tourisme neuchâtelois.

<sup>4</sup> Photo : Bureau promotionnel et culturel de la Ville du Locle.

Ce montant relève de la compétence financière du Conseil communal et à ce titre, il ne fait pas l'objet d'une demande formelle de crédit auprès de votre Autorité, qui est appelée à donner son accord de principe.

Les charges de ce projet s'inscriront dans les comptes d'exploitation 3100 « Secrétariat de la culture et du tourisme ». La vocation de promotion touristique au sens large de cette opération justifie le financement de ce projet par le fonds d'aide à la fusion, les ressources de ce dernier étant consacrées au minimum à hauteur de 75% pour des projets relevant du tourisme ou de la mobilité douce.

Il s'agirait du premier prélèvement dans ce fonds, dont un premier décompte est présenté ci-après.

#### Suivi fonds aide à la fusion - 29800.05

	Tourisme	Mobilité douce	Autres
<b>Solde fonds avant prélèvement</b>	<b>2 061 400</b>		
Réalisation maquette "Swissminiatur"	25 000		
<b>Solde fonds après prélèvement</b>	<b>2 036 400</b>		
Utilisation totale en francs	25 000	-	-
Utilisation en % du total du fonds	1.2%	0.0%	0.0%

## 6. Classement d'une motion

L'objectif de ce rapport est de répondre à la motion 20-903 de Mme Anne-Catherine Frutschi Lancaster et consorts (PS) « Le Locle à Swissminiatur ». En conséquence, nous vous proposons le classement de cette motion dont vous trouverez le contenu dans son intégralité en annexe.

## 7. Commissions

Le rapport sera présenté en Commission du tourisme et en Commission de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'environnement et de l'efficacité énergétique des bâtiments (ATUEE). Ces deux commissions suivront l'évolution du dossier (réalisation et implantation des maquettes notamment).

## 8. Durabilité

Le projet met en avant un bâtiment emblématique de notre inscription au patrimoine mondial de l'Humanité, mais aussi la richesse de notre environnement naturel.

## 9. Conclusion

Ce projet contribuera à valoriser notre patrimoine dans ce lieu particulièrement apprécié de la population et ce, au niveau national et international.

Dès lors, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à bien vouloir prendre acte de ce rapport et voter le classement de ladite motion.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,  
M. Perez

Le chancelier,  
P. Martinelli

## **Annexe n° 1 : Motion « Le Locle à Swissminiatur »**

20-903 Motion du 27.05.2020 de Mme Anne-Catherine Frutschi Lancaster et consorts (PS) : Le Locle à Swissminiatur

Le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier la possibilité de créer une réplique de l'Hôtel de ville du Locle pour le parc Swissminiatur à Melide au Tessin.

Par cette réalisation, le groupe socialiste souhaite une nouvelle fois porter nos couleurs communales loin à la ronde !

Quel meilleur endroit que Swissminiatur ? En effet, le Tessin est l'une des régions les plus touristiques de Suisse. Pouvoir faire partager la beauté de notre Hôtel de ville au sein de ce parc serait un réel atout touristique pour notre région !

Une très grande majorité de la population suisse visite ce parc lors d'un voyage au Tessin. Il en est évidemment de même pour les touristes étrangers qui visitent la partie méridionale de notre pays.

Dernièrement, en 2018, c'est le château de Rapperswil qui a été inauguré. Les répliques actuelles vont de la ferme appenzelloise à la Cathédrale de Zurich en passant par le château de Chillon. Il est donc clair que l'Hôtel de ville du Locle s'intégrerait parfaitement dans ce parc.

Pour tous ces arguments nous demandons au Conseil communal d'entreprendre les démarches nécessaires afin de pouvoir démontrer les atouts de notre proposition aux responsables du parc Swissminiatur.

Des espaces nécessaires à la construction de notre Hôtel de ville sont encore disponibles au sein du parc et si nous voulons être plus ambitieux, nous avons même la possibilité de proposer l'ajout de la chute du Saut du Doubs et du Régional des Brenets.

Par cette motion, le groupe socialiste souhaite apporter un sentiment de fierté pour les Loclois et Locloises en mettant notre ville en valeur sous une forme originale dans une zone touristique importante !